

RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

0

9





SOMMAIRE

↵ Le mot du Président	p. 3
↵ SEVRAVAL dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise	p. 4
↵ Organisation administrative	p. 5-6
↵ Périmètre d'action	p. 6
↵ Domaines de compétences	p. 7
↵ Missions	p. 8
↵ Réunions du Syndicat	p. 9
↵ Projets et études réalisés en 2009	
• Protection de berges à Nantes	p. 10
• Etude préalable à la restauration de la chaussée du Liveau et de ses abords	p. 11
• Etude de faisabilité pour la réduction d'impact des chaussées	p. 12
• Convention pour travaux forestiers avec le syndicat Mixte du Bassin des Maines Vendéennes	p. 13
↵ Entretien régulier de la Sèvre	P. 14
• Entretien des plantations	p. 14
• Régulation des ragondins	p. 15
• Enlèvement des plantes envahissantes	p. 15
• Entretien des ouvrages	p. 16
• Entretien de la base de loisirs de Pont-Caffino	p. 17
↵ Actions de sensibilisation	p. 18-19
↵ Bilan financier de SEVRAVAL en 2009	p. 20
↵ Projets pour l'année 2010	p. 21



Le mot du Président

SEVRAVAL a élaboré son programme d'actions 2008-2013 à travers deux contrats le Contrat Restauration Entretien (CRE) et le Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV), avec l'objectif d'améliorer l'état écologique de la Sèvre, de la Maine et de leurs affluents.

En 2009, SEVRAVAL a présenté ses projets d'intervention sur les rivières, les ouvrages et les zones humides aux acteurs du territoire dans le cadre de la préparation des contrats départementaux de territoire et de l'avenant au Contrat Territorial Unique (CTU) passé avec la Région.

Face à la complexité croissante du cadre de l'action publique, SEVRAVAL s'est mobilisé avec les territoires voisins, pays, communautés, communes, syndicat de rivière, Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN), à la recherche d'une cohérence partagée et d'une bonne utilisation des crédits publics.

Le Liveau à Gorges, mais aussi Pont Caffino sur la Maine sont les sites emblématiques de cette nouvelle manière de travailler en réseau, au service d'un projet de développement durable du territoire.

Pour répondre aux défis du Grenelle de l'environnement et restaurer les continuités écologiques, SEVRAVAL intensifiera sa présence sur les quinze communes qui le composent. Il restera à l'écoute des Elus et habitants mobilisés pour leur cadre de vie, à proximité des rivières. L'étude de réduction d'impact des chaussées prouve que les solutions restent « à inventer » au plus près des habitants.

Laurent DEJOIE

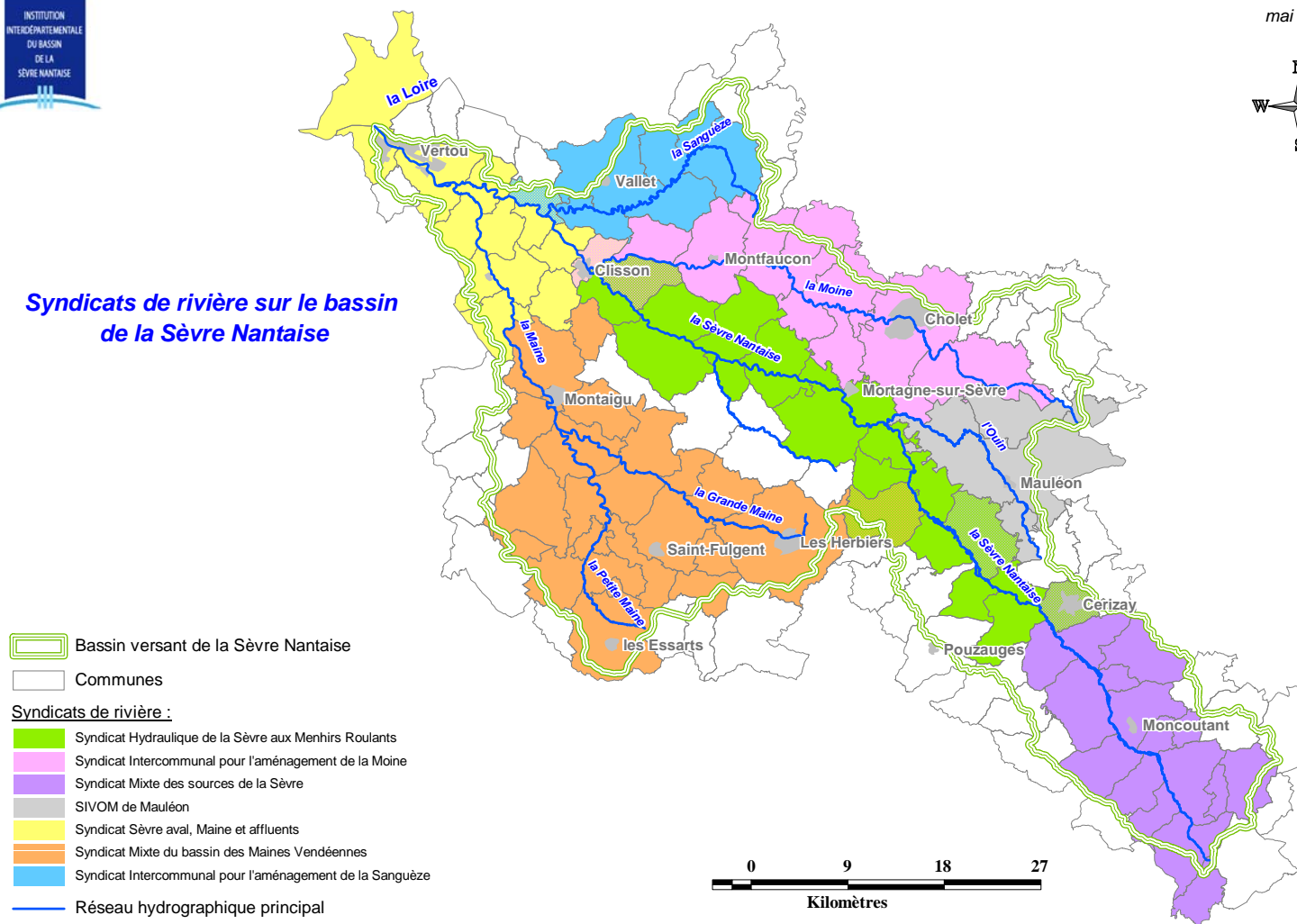
SEVRAVAL dans le bassin versant de la Sèvre nantaise



mai 2007



Syndicats de rivière sur le bassin de la Sèvre Nantaise



Sources : BDCarib@IGN 1992, BDCarriage@MATE-IGN 2004

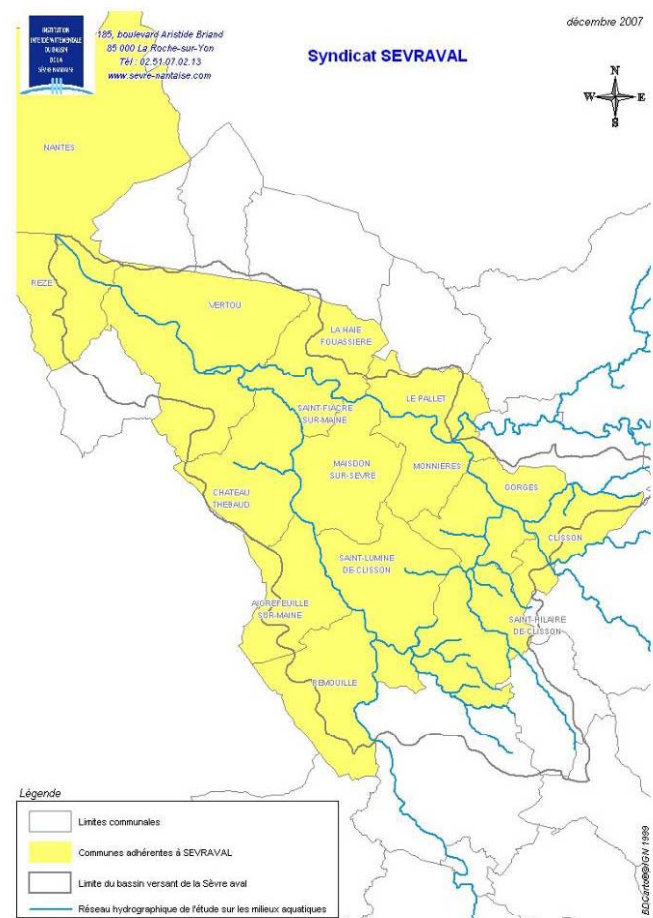
SEVRAVAL : organisation administrative

Créé le 1^{er} juin 1971, SEVRAVAL regroupe aujourd'hui 15 communes : il est administré par un comité composé de 15 délégués (1 délégué titulaire et 1 suppléant par commune adhérente).

Aigrefeuille-sur-Maine : M. Christian MENARD
Château-Thébaud : M. Michel MOREAU
Clisson : M. Serge LAMPRE
Gorges : M. Jean BOUCHER
La Haye-Fouassière : M. Benoît TEILLET
Le Pallet : M. Joël BARAUD
Maisdon-sur-Sèvre : M. Guy BRANGER
Monnières : M. Albert MECHINEAU
Nantes : M. Michel RICA
Remouillé : M. Christian GOUERNE
Rezé : M. Yann VINCE
Saint Fiacre-sur-Maine : M. Pascal DABIN
Saint Hilaire-de-Clisson : M. Denis THIBAUD
Saint Lumine-de-Clisson : M. Christian CHATELLIER
Vertou : M. Laurent DEJOIE

Depuis avril 2008, **le bureau** est composé des 7 délégués suivants :

- M. Laurent Dejoie, Président
- M. Michel Moreau, Vice-président
- M. Yann Vince, Vice-président
- M. Albert Méchineau, Vice-président
- M. Michel Rica
- M. Joël Baraud
- M. Christian Ménard





SEVRAVAL : organisation administrative

Le Comité Syndical et le Bureau décident des actions à conduire.

Le trésorière principale de Vertou apporte ses conseils sur le plan financier.

Le syndicat s'entoure également des compétences des bureaux d'études, chargés de définir les projets bien en amont de leur mise en œuvre, ainsi que de la DDTM* pour la police de l'eau et de l'ONEMA* pour la pêche.

Depuis le 1^{er} mars 1988, une technicienne de rivière a été mise à la disposition du syndicat par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise. Au sein de l'I.I.B.S.N elle participe à la mise en œuvre du S.A.G.E et fait partie du réseau des 6 techniciens de rivière chargés de la surveillance de la Sèvre et de ses affluents.

Les réunions de techniciens de rivière permettent l'échange des expériences et des savoirs.

La technicienne de rivière travaille en étroite collaboration avec le secrétariat du syndicat, installé en mairie de Vertou, qui assure le suivi administratif et financier de l'ensemble des dossiers.

La complexité croissante du cadre de l'action publique et l'ampleur des défis à relever pour parvenir au bon état des milieux aquatiques ont conduit l'I.I.B.S.N. a proposé début 2009 des pistes pour un partenariat renouvelé avec les syndicats de rivière.

Sur fond de réforme des collectivités locales, deux échanges ont eu lieu en 2009 avec les présidents de syndicats de rivière et deux, avec leurs services techniques et administratifs.

Périmètre d'action

Depuis sa création, SEVRAVAL intervient sur 54 km de linéaire de rivière dont 21 km de Sèvre domaniale navigable (du pont de Monnières à Nantes), 12 km de Sèvre non domaniale (de Clisson inclus à Monnières), 21 km de Maine non domaniale de Remouillé inclus à Saint-Fiacre-sur-Maine (dont 6 km de navigable)

Depuis 2007, son périmètre s'est élargi aux affluents : le Chaintreau (6,9 km), l'Osée (9,1 km), la Margerie (13,4 km) et la Bourdinière (2,9 km), **soit au total 86 km de cours d'eau.**

* DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

* ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques



Domaines de compétences

Extraits statut décembre 2006

Réalisation de travaux de restauration et d'entretien sur lit mineur des cours d'eau la Sèvre Nantaise, la Maine et les affluents à l'exception des ruisseaux non domaniaux situés sur le territoire des communes de Nantes, Rezé et Vertou.

Réalisation de travaux de restauration, d'entretien, de modification ou d'effacement des chaussées.

Réalisation de travaux sur le patrimoine fluvial (quais, cales, etc...) et toute action en faveur des activités culturelles, sportives et d'animation liées à l'eau.

Réalisation d'actions de communication et de sensibilisation des acteurs du sous-bassin Sèvre et Maine aval à la préservation et la gestion des milieux aquatiques.

Réalisation d'études d'intérêt général dans les domaines de compétences.

Participation à la mise en œuvre d'actions sur les lits majeurs des cours d'eau pour le maintien et la préservation des zones humides.

Participation aux actions concertées de gestion quantitative et qualitative de l'eau à l'échelle du Bassin Versant.

Missions

Le syndicat a vocation à gérer les berges, le lit et certains ouvrages hydrauliques de la Sèvre et de la Maine en respectant les lois et la réglementation : Loi sur l'Eau, Code de l'environnement, Charte paysagère.

- En 1992, le syndicat a signé une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Général sur la partie de la Sèvre domaniale navigable. A ce titre, le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage des travaux situés sur cette zone, à l'exception de la Chaussée des Moines à Vertou et du barrage de Pont-Rousseau à Nantes/Rezé. Il collabore étroitement avec le Service des Infrastructures Maritimes et Voies Navigables du Département de Loire-Atlantique pour toutes les affaires concernant la Sèvre navigable.
- SEVRAVAL met en œuvre les programmes définis dans le Contrat Restauration Entretien (2008-2013) et le Contrat Régional de Bassin Versant (2008-2010).

Pour réaliser les actions inscrites au CRE sur des terrains privés en bord de rivière, SEVRAVAL doit en qualité de maître d'ouvrage être autorisé par une **Déclaration d'Intérêt Général** que le Préfet coordonnateur du bassin versant de la Sèvre nantaise soumet à enquête publique.

Les dossiers ont été remis au Préfet et à la Mission Interministérielle Sur l'Eau en octobre 2008. L'enquête publique s'est déroulée du 21 juillet au 3 septembre 2009.

Le commissaire enquêteur a tenu 3 permanences en mairie de Vertou les 3, 17 et 28 août 2009.

Le dossier passera au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) en début d'année 2010.

L'arrêté d'autorisation devrait être obtenu au cours du 1^{er} trimestre 2010 après 18 mois d'instruction et permettra de réaliser notamment les travaux sur la Margerie et ses affluents.

REUNIONS DU SYNDICAT

C.O.V.A (1)
14.05.2009
16.12.2009

I.I.B.S.N

13.01.2009 réunion de présidents de syndicats de rivière
8.09.2009 réunion de présidents de syndicats de rivière
3.03.2009 comité de pilotage CRE
12.10.2009 réunion CRE
16.11.2009 réunion sur le projet d'avenant CRBV
25.06.2009 Réunion SAGE sur les ouvrages
26.10.2009 réunion sur les ouvrages prioritaires Grenelle
11.12.2009 Comité de pilotage sur les ragondins

LE NIVEAU A GORGES

Comités de pilotage
29.06.2009
2.10.2009
11.12.2009

A.S.N.A.

5.03 2009 réunion et
conférence de presse à Gorges
11.05.2009 réunion à Vertou
22.06.2009 réunion restitution
sur les Moulins à Gétigné

REUNIONS DANS LES COMMUNES

3.04.2009 Vertou – Projet de frayère à l'hippodrome
27.04.2009 St Hilaire de Clisson – Programme de travaux sur la Margerie
3.09.2009 St Lumine de Clisson – Etude réduction impacts ouvrages
12.10.2009 Le Pallet – Gestion des niveaux d'eau

COMMUNICATION

- Inauguration à Monnières le 30.10.2009
- Journée des élus : visite sites tests effacement d'ouvrages le 2.07.2009

COMITES SYNDICAUX

13.03.2009
17.06.2009
14.12.2009

ETUDE DE REDUCTION DES IMPACTS DES OUVRAGES

6.07.09 comité de pilotage restreint
26.10.2009 comité de pilotage
17.11.2009 réunion avec les élus, riverains,
et usagers à Aigrefeuille
24.11.2009 réunion avec les élus, riverains,
et usagers à Le Pallet
10.12.2009 rencontre avec les services
DDEA, ONEMA...
14.12.2009 comité de pilotage restreint

PROJET BLOC SANITAIRE A PONT CAFFINO

6.07.2009 comité de pilotage restreint
21.09.2009 groupe de réflexion des
élus du vignoble
10.10.2009 comité de pilotage restreint
16.12.2009 comité de pilotage restreint

DEPARTEMENT

2.03.2009 Préparation des contrats de territoire
au Pays du Vignoble
11.05.2009 Finalisation des contrats de territoire au CG
5.05.2009 Réunion sur les Espaces Naturels Sensibles

(1) Commission de
validation des achats

• PROTECTION DE BERGES A NANTES

Le Syndicat SEVRAVAL a réalisé en 2008-2009 des travaux afin de protéger les berges de la Sèvre Nantaise en rive droite, juste en amont de l'ouvrage de Pont Rousseau (confluence avec la Loire).

Ces travaux de restauration ont pour objectif :

- **Le maintien de la biodiversité de cet espace fragile menacé par des encoches d'érosion et notamment le maintien des populations patrimoniales d'Angélique des Estuaires, dont le biotope se réduit,**
- **L'accès sécurisé en bord de Sèvre sur le sentier existant, qui est particulièrement fréquenté.**

Au vu de la nature des travaux et du contexte floristique, le déplacement d'espèces floristiques protégées (L.414-2 du Code de l'Environnement), à savoir, l'Angélique des Estuaires a été nécessaire. Une autorisation pour le déplacement de 30 pieds a été délivrée en août 2008. La transplantation a été réalisée sur deux dates distinctes le 13 et le 26 février 2009, dans la zone de l'Oliveraie préalablement nettoyée.

Le bilan du suivi à l'été 2009 est le suivant :

- La transplantation des 30 pieds apparaît comme une réussite avec un faible taux d'échec (- 10%) et une forte fructification (environ 450 ombelles). SEVRAVAL poursuivra le suivi scientifique pendant trois ans, dans le respect du protocole du plan de conservation de l'Angélique des Estuaires.
- Le retour du scirpe triquètre



Transplantation dans le bois de l'Oliveraie



RESTAURATION DE LA CHAUSSEE DU LIVEAU ET DE SES ABORDS

Le comité syndical a décidé, après l'étude de faisabilité, de poursuivre le projet de réhabilitation de la chaussée et des berges de la Sèvre à Gorges en lançant une consultation de maîtrise d'œuvre.

Le bureau d'étude SEGI associé à ARCHIDEE a été retenu pour un montant de 25 740,02 € TTC. Compte tenu de la nature des travaux, une mission Sécurité Protection Santé a été confiée à la SNEC pour un montant de 2 730 €.

La proposition retenue pour aménager ce site consiste à stabiliser le parement aval de la chaussée et à aménager la berge en rive gauche avec franchissement du bras de contournement.

La commune de Gorges a délibéré, le 9 octobre 2008, pour valider ce choix et prévoir le financement de la rénovation du moulin à farine en rive droite.

L'avant projet, approuvé lors du comité syndical de décembre 2009, se chiffre à 330 470 € HT.

SEVRAVAL travaille en collaboration avec la commune de Gorges et diligente une étude d'incidence commune à l'ensemble du projet envisagé sur les deux rives (étude réalisée par SEGI 2 810,60 € T.T.C.).

Le syndicat mettra tout en œuvre pour réaliser cette opération dès l'obtention de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux dans le cadre de la loi sur l'eau.



Chaussée du Liveau



Moulin à farine



Rivière de contournement

• ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA RÉDUCTION D'IMPACTS DES CHAUSSÉES

En mars 2009, le comité syndical a approuvé le cahier des charges de l'étude et a lancé une consultation. La COVA, réunie le 14 mai, a proposé de retenir la candidature de SOGREAH pour un coût de 57 431,92 € TTC.

Pour pouvoir engager la globalité de l'étude sur le CRE 2008-2013, le comité syndical a décidé de lancer les deux tranches simultanément à savoir les chaussées du Pé de Vignard et du Moulin des Ronces sur la Sèvre et celles de la Trélitrière, des Tanneries et des Epinettes sur la Maine.

L'étude a démarré en juillet 2009 et se déroule en trois phases. Elle a débuté par un état des lieux, un diagnostic et des pistes de scénarii pour chaque chaussée. Ensuite le bureau d'études a élaboré et proposé quatre scénarii avec analyse de la faisabilité des projets. La dernière phase d'étude approfondie se fera en concertation avec tous les acteurs lorsque le choix du scénario, pour chaque ouvrage, aura fait l'objet d'un consensus.

Trois comités de pilotage ont été réunis en 2009 et deux réunions ont eu lieu sur le territoire des secteurs concernés par l'étude : la première à Aigrefeuille-sur-Maine et la seconde à Le Pallet sur la Sèvre.



Chaussée des Epinettes



Chaussée de la Trélitrière



Chaussée des Tanneries



Moulin des Ronces



Moulin du Pé de Vignard

- **CONVENTION POUR TRAVAUX FORESTIERS ENTRE SEVRAVAL ET LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES MAINES VENDÉENNES**

Le Syndicat Mixte du Bassin des Maines Vendéennes a proposé à SEVRAVAL des travaux forestiers sur la Maine suite à l'abaissement de la chaussée St Charles à Saint-Hilaire-de-Loulay.

La rive gauche de la Maine est située à cet endroit dans le périmètre du Syndicat SEVRAVAL.

Il est donc apparu opportun d'étudier et de réaliser ce projet dans sa globalité sans s'arrêter aux limites du Syndicat.

Le Syndicat des Maines peut d'ailleurs statutairement intervenir de manière accessoire sur le territoire d'une commune non membre par le biais de la signature d'une convention.

Cette convention entre les deux syndicats a été signée le 18 décembre 2009.

Elle concerne un linéaire de 1 450m en rive gauche de la Maine de Saint Charles à Pédroillon à Remouillé.

La participation de SEVRAVAL aux dépenses est évaluée à 1 430 €. Les travaux seront réalisés à l'été 2010.



ENTRETIEN REGULIER DE LA SEVRE

En 2009, SEVRAVAL avait inscrit une enveloppe de 39 214 € T.T.C pour l'entretien régulier de la rivière sur les opérations suivantes :

- ↪ Entretien des plantations
- ↪ Régulation des populations de ragondins
- ↪ Enlèvement des plantes exotiques envahissantes
- ↪ Entretien d'ouvrages

Entretien des plantations

En 2009, l'entretien a duré 5 jours : sur la Sèvre nantaise (la Haye-Fouassière, Saint-Fiacre-sur-Maine et Vertou) et sur la Maine (Maisdon-sur-Sèvre).

Cet entretien a été réalisé par des personnes en insertion avec l'association SEMES.

Le montant de cette prestation s'élève à 1 750 €

Ces travaux ont été financés par SEVRAVAL et le Département de Loire-Atlantique.

Régulation des ragondins

La constitution d'un réseau de piègeurs par la FDGDON 44 a permis de mettre en place, la phase de lutte contre les ragondins par piégeage, sur le bassin versant de la Sèvre et la Maine aval.

Afin de prévenir une recontamination importante, il est essentiel de poursuivre l'action de piégeage engagée depuis plusieurs années.

En 2009, les frais liés aux captures se sont élevés à 252 € HT (exonération de TVA).



Entrée d'une galerie de ragondin



Enlèvement des plantes envahissantes

En 2009, le syndicat est intervenu sur la Maine, de Moulin Reuzard à Pont-Caffino et sur la Sèvre à Angreviers à Gorges ainsi qu'à Portillon et la Ville Bachelier à Vertou.

SEVRAVAL privilégie la méthode d'arrachage manuel et minutieux des massifs de jussie, étant donné le peu de surfaces à traiter et afin de minimiser les risques de dissémination par boutures lors de l'intervention.

Ce chantier a été assuré par SEMES et le montant de cette action s'élève à 3 500 €.

Le Département est le partenaire financier du syndicat pour cette opération.

Entretien des ouvrages



Port de la Haye-Fouassière



Port Domino



La Cantrie



Passes à poissons et passe à canoë-kayak à Pont-Caffino



Chaussée du Moulin des Ronces
Monnières – Le Pallet

↪ Entretien des quais et cales

En 2009, le syndicat a entretenu les quais et cales de la Sèvre concédée pour un coût total de 8 384,44 € TTC.

- Port Domino (Le Pallet)
- La Cantrie (St Fiacre)
- Portillon (Vertou)
- Le Chêne (Vertou)
- Beautour (Vertou)
- Les Châtelets (Nantes)
- Le Port de la Haye Fouassière

Le Département participe à hauteur de 80% TTC.

↪ Entretien des chaussées

En 2009, le syndicat a effectué des travaux ponctuels d'entretien sur les chaussées pour un montant de 1 050 € TTC pour favoriser la randonnée nautique et pour la remontée des poissons migrateurs :

- débroussaillage de la rive de la chaussée du Moulin des Ronces à Monnières,
- nettoyage de la passe à poissons à Pont-Caffino.
- visite annuelle des équipements (vannage, passe à canoës-kayaks) liés à la chaussée de Pont-Caffino.

Entretien de la base de loisirs de Pont-Caffino



Site d'implantation prévu pour le futur bloc sanitaires et vestiaires

Le syndicat, en tant que propriétaire du site, prend en charge des travaux et divers frais de tonte, eau, électricité.

Il effectue également des réparations importantes : pose de volige, Versite, arêtiers et chevrons, travaux d'électricité pour 18 829,41 €.

Il soutient l'association de gestion pour l'animation du site par une subvention de 7 500 €.

Au total, la contribution de SEVRAVAL pour l'entretien du site et le fonctionnement de l'association s'est élevée en 2009 à **28 291,09 €**.

Par ailleurs, en septembre 2008 SEVRAVAL a sollicité les communes de Château-Thébaud et Maisdon-sur-Sèvre, le Pays du Vignoble, les 2 Communautés de Communes et le Département de Loire-Atlantique pour réfléchir à l'avenir de la base et à un projet de développement souhaité par les nouveaux représentants de l'association.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec la commune de Maisdon-sur-Sèvre pour la construction du bloc sanitaires-vestiaires.

Une consultation auprès d'architectes a été lancée en novembre 2009.

Pour le projet de construction d'un bloc sanitaires vestiaires, la COVA s'est réunie le 16 décembre et la candidature de Nicolas GUERIN a été retenue pour un montant de 16 495 € HT.

Une rencontre est prévue sur le site début janvier 2010.

Inauguration du chantier de protection de berge à Monnières le 30 octobre 2009



La carte au trésor à Pont-Caffino ⇨

Le tournage d'une émission
de la carte au trésor a eu lieu
sur le site de Pont-Caffino
les 4 et 5 mai 2009



Crédit photo Alain Cardin



Sensibilisation auprès des élus

- Rapport d'activité avec envoi d'un CD Rom aux mairies et communautés de communes
- Participation à la journée des Elus à la source et à l'aval de la Sèvre organisée le 2 juillet 2009 par l'IIBSN



- Comité syndical de juin 2009 à Gorges, suivi de la visite du site du séchoir



Sensibilisation auprès du public

- Articles destinés aux magazines et bulletins communaux
- Prêt de l'exposition « parcours d'eaux » pour la manifestation « Pagayons en Sèvre et Maine »





Bilan financier du syndicat en 2009

Le compte administratif pour l'exercice 2009 s'établit à :

- En section de fonctionnement :
Dépenses : 105 239.85 € Recettes : 161 466.40 € (+ 56 226.55 €)
- En section d'investissement :
Dépenses : 267 168 .08 € Recettes : 342 584.82 € (+ 75 416. 74 €)

En tenant compte des résultats de clôture et restes à réaliser, les résultats définitifs font apparaître :

- Un déficit d'investissement de 8 725.08 €
- Un excédent de fonctionnement de 56 226.55 €
- Soit un excédent de 47 501 .47 €.

L'encours de la dette est de 368 166.03 € au 31.12.2009.

Les participations communales 2009 s'élèvent à 143 367 €.

Réaliser les travaux suivants :

↳ Restaurer la Margerie

- sensibiliser les acteurs locaux
- mise au point du projet
- lancement de la consultation
- suivi des travaux

↳ Programme d'enlèvement d'embâcles sur la Maine et ponctuellement sur la Sèvre

- consultation d'entreprises
- réalisation des travaux

Valoriser la base de loisirs de Pont-Caffino :

- ↳ Avec les partenaires locaux, se donner les moyens du développement de la base de loisirs.
 - Construction du bloc sanitaires et vestiaires à l'automne

Partenariat SEVRAVAL/I.I.B.S.N.

- Mutualisation de certaines tâches
- Etude des évolutions statutaires possibles

Poursuivre les études suivantes :

↳ Le Liveau (maîtrise d'œuvre)

- finalisation du dossier loi sur l'eau
- mise au point APD et DCE
- consultation des entreprises

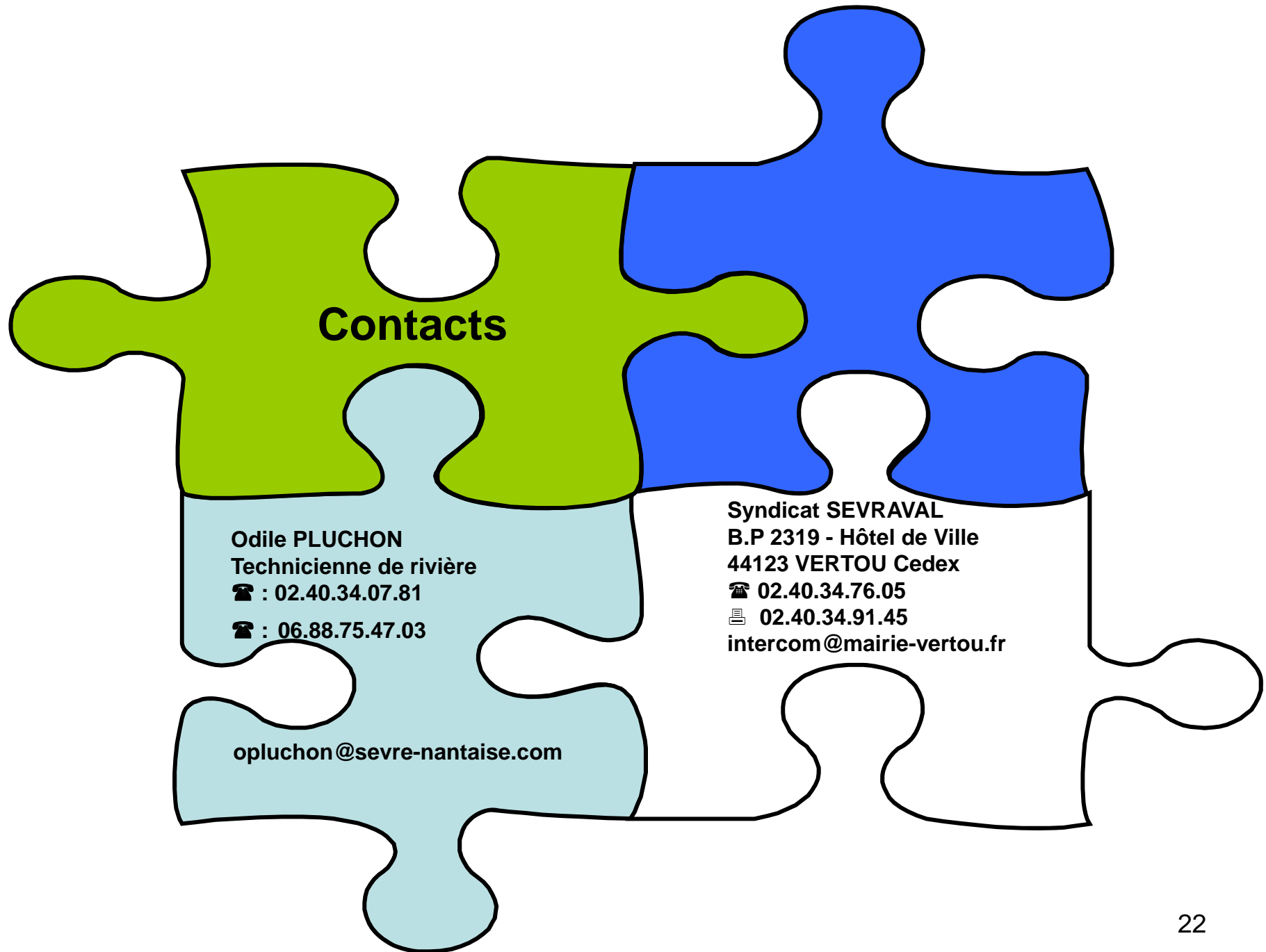
↳ Ouvrages

- ouverture des vannages sur les chaussées étudiées
- suivi des impacts de l'ouverture

↳ Protection de berge de la Sèvre à Nantes

- assurer le suivi de la végétation
- réaliser le suivi scientifique de la transplantation de l'angélique des estuaires





Contacts

Odile PLUCHON
Technicienne de rivière
☎ : 02.40.34.07.81
☎ : 06.88.75.47.03

opluchon@sevre-nantaise.com

Syndicat SEVRAVAL
B.P 2319 - Hôtel de Ville
44123 VERTOU Cedex
☎ 02.40.34.76.05
☎ 02.40.34.91.45
intercom@mairie-vertou.fr